

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du lundi 14 novembre 2022

N° CM14112022-03  
NB/CPG

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze du mois de novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

**Date de convocation : 8 novembre 2022**

**Nombre de Conseillers : 29**  
**Nombre de votants : 28**

**Présents :** Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme DEBELLOIR-POUPIN, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M F. RABAUD, M A. PERROTIN, Mme E. BILLEAUD, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, Mme M. LERAY, M N. RIPAULT, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme S. BÉNÉTEAU, Mme M. RANGEARD, M M. PRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés :**

Mme MB VINCENT	Procuration	M N. RIPAULT
M C. PRIOU	"	Mme L. AVOINE
Mme I. BROSSET	"	Mme N. FIORI

**Secrétaire :** M JC MARCHAND

---

**OBJET : REFECTION DES COURTS EXTERIEURS DE TENNIS – APPROBATION DE L’AVANT-PROJET DETAILLE, DE L’ENVELOPPE FINANCIERE AFFECTEE AUX TRAVAUX ET DU DEPOT DE DEMANDES DE SUBVENTIONS A L’AGENCE NATIONALE DU SPORT ET AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VENDEE**

CONSIDERANT que la Commune a missionné l'entreprise Sport Initiatives afin d'assurer les études de maîtrise d'œuvre de la réfection des courts de tennis extérieurs du stade Jacques Chartier ;

CONSIDERANT que, dans son ensemble, le projet proposé consiste à rénover 2 terrains de tennis et à transformer le troisième en terrain de Padel, nouvelle forme de tennis en fort développement ;

CONSIDERANT qu'à ce stade des études, les travaux sont estimés à la somme de 243 310,00 € HT (291 972,00 € TTC) - offre de base + PSE (Prestations Supplémentaires Eventuelles) et détaillés comme suit :

POSTE	RÉCAPITULATIF	
1	TRAVAUX DIVERS & PRÉPARATOIRES	15 000.00 €
2	TRAVAUX DE DÉPOSE ET D'EVACUATION	8 000.00 €
3	VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS	11 710.00 €
4	INFRASTRUCTURES ET SOL SPORTIFS	55 100.00 €
5	ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	15 000.00 €
6	CLÔTURES ET SERRURERIE Y/C BRISÉS VENTS	70 000.00 €
7	AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ET FINITIONS	3 000.00 €
8	PLAN DE RÉCOLEMENT / DOE	2 000.00 €
<b>TOTAL H.T.</b>		<b>179 810.00 €</b>
TVA 20,0%		35 962.00 €
<b>TOTAL T.T.C</b>		<b>215 772.00 €</b>

Prestation(s) Supplémentaire(s) Eventuelle(s)	Montant HT
PSE N°1 Eclairage LED en bandeau des courts de tennis et éclairage sur la structure padel	45 000.00 €
PSE N°2 4 portillons avec système de gestion d'accès type MGP MATIC	17 500.00 €
PSE N°3 Peinture dalle béton existante extérieur clôture terrain de padel	1 000.00 €
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>63 500.00 €</b>
TVA 20,0%	12 700.00 €
<b>TOTAL T.T.C</b>	<b>76 200.00 €</b>
<b>Soit un montant global de</b>	<b>243 310.00 € HT</b> <b>291 972.00 € TTC</b>

CONSIDERANT que, sur le volet recettes, la Commune pourrait bénéficier de différents financements :

- Agence Nationale du Sport pour 50 % maximum avec un plafond de travaux subventionnables de 200 000,00 €, soit 100 000,00 €
- Conseil Départemental pour 20 % d'une dépense éligible plafonnée à 35 000,00 €, soit 7 000,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants, Mme MN FRADIN ne prenant pas part au vote :

APPROUVE l'Avant-Projet Détaillé proposé par l'entreprise Sport Initiatives ;

VALIDE l'enveloppe financière affectée à cette opération telle que présentée ci-dessous :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Travaux ( <i>Offre de base + PSE</i> )	243 310,00 €	Subvention Agence Nationale du Sport	100 000,00 €
Maîtrise d'œuvre	8 600,00 €	Subvention Conseil Départemental	7 000,00 €
		Autofinancement	144 910,00 €
<b>Total</b>	<b>251 910,00 €</b>		<b>251 910,00 €</b>

CHARGE Mme le Maire de solliciter les subventions auprès de l'Agence Nationale du Sport et du Conseil Départemental de la Vendée ;

AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

**Michelle DEVANNE**  
Maire

**Jean-Claude MARCHAND**  
Secrétaire de séance